

Politique de renforcement des habiletés pertinentes à la rédaction technique

Objectifs :

- Sensibiliser les étudiantes et étudiants à la valeur du texte écrit;
- Développer de bonnes pratiques de rédaction technique en français;
- Développer l'analyse critique des mesures expérimentales;
- Favoriser l'emploi et l'apprentissage du traitement de texte en exigeant son utilisation pour la rédaction des rapports demandés pour les laboratoires et les cours;
- Développer des mesures afin de favoriser l'emploi d'autres logiciels (exemple : l'emploi d'un chiffrier pour élaborer les tableaux et figures d'un rapport).

Les moyens :

- Inclure les exigences et le barème de correction du français de l'Université dans les plans de cours de la Faculté;
- Appliquer le barème de correction du français à toutes les évaluations des cours en embauchant des correctrices ou correcteurs attitrés au français pour fournir un service de correction et de rétroaction du français au corps professoral (corrections d'un échantillon de 400 mots);
- Développer et adopter un plan de cours normalisé pour tous les cours de la Faculté d'ingénierie;
- Intégrer la méthode scientifique dans les cours et plus particulièrement dans les laboratoires pour en favoriser son apprentissage;
- Développer et adopter une norme de rédaction technique des rapports de laboratoire de la Faculté et :
 - Appliquer les statistiques et l'analyse d'erreurs aux données expérimentales;
 - Développer et adopter une norme sur les chiffres significatifs pour les évaluations de cours à la Faculté;
- Adapter, en collaboration avec le Secteur langue, le cours de rédaction universitaire selon les besoins de la Faculté;
 - Intégrer les rapports techniques préparés dans le cadre des cours de la Faculté comme méthode d'évaluation pour ce cours;
- Appliquer les habiletés développées en rédaction technique à tous les rapports exigés dans le cours.